**35ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(20 – 31 janvier 2020)**

**Grenade**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 27 janvier 2020 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de Grenade pour la présentation de son rapport.

La France note les avancées en matière de droits de l’Homme de la Grenade, notamment la ratification de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Néanmoins, la situation demeure préoccupante. La France invite les autorités à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1. Abolir formellement la peine de mort pour tous les crimes et ratifier le Deuxième protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;

2. Dépénaliser les relations sexuelles entre adultes consentants de même sexe ;

3. Emettre une invitation permanente aux titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ;

4. Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, signée en 2007.

La France souhaite plein succès à Grenade pour son examen.

Je vous remercie./.